

## **TITRE DU PROJET : Promotion de la conservation des pollinisateurs en Amérique du Nord**

---

**1. Durée du projet :** de janvier 2022 à décembre 2023 (24 mois)

**2. Budget :** 497 000 \$ CA

**3. Bref exposé des questions, des besoins et des lacunes en rapport avec le thème du projet; objectifs et activités à cet égard; résultats escomptés; avantages et bénéficiaires :**

Étant donné que les pollinisateurs contribuent à la reproduction de 80 % des plantes vasculaires sauvages et de 75 % des espèces cultivées, ils s'avèrent essentiels à la sécurité alimentaire, au bien-être des populations humaines et aux écosystèmes naturels. Or, le nombre de pollinisateurs a chuté dans le monde entier en raison de la perte et de la dégradation de leurs habitats, de l'agriculture intensive, d'agents pathogènes, d'espèces envahissantes, des changements climatiques et de l'utilisation excessive de produits agrochimiques, dont les pesticides. Ce déclin commande des mesures urgentes de conservation et la mobilisation d'intervenants dans différents secteurs.

Reconnaissant l'urgence d'agir de façon concertée, le Canada, le Mexique et les États-Unis ont établi les fondements d'une collaboration régionale sur la conservation des pollinisateurs au moyen d'un projet initial. Pendant deux ans, le projet a permis d'organiser des ateliers ciblés et de soutenir une analyse documentaire afin de contribuer à la rédaction d'une ébauche du premier cadre nord-américain pour la conservation des pollinisateurs. Conçu comme une base à partir de laquelle mettre en place des mesures concrètes pour soutenir la collaboration continentale, le cadre comprend un état des connaissances sur les pollinisateurs d'Amérique du Nord, des recommandations visant à tenir compte des dimensions humaines dans les efforts de conservation et des priorités dans les mesures concertées. Ce cadre fait valoir la nécessité de disposer de données de surveillance harmonisées à long terme afin de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies efficaces de conservation des pollinisateurs.

Les trois pays peuvent maintenant tracer la voie à suivre pour travailler de concert en s'appuyant sur cette base et sur les enseignements tirés de leur collaboration à l'égard de la conservation des monarches, ainsi que sur les efforts nationaux en cours visant la conservation des pollinisateurs (notamment la stratégie nationale sur les pollinisateurs du Mexique et son plan de mise en œuvre, et les efforts du Canada et des États-Unis destinés à renforcer la coordination sur les plans national et international). Grâce à l'échange de pratiques exemplaires et de stratégies pertinentes en vue d'organiser et d'entreprendre l'inventaire et la surveillance des abeilles indigènes, ce projet jettera les bases de l'établissement de dépôts de données normalisés et plus fiables afin d'éclairer le choix de mesures de conservation à l'échelle du continent. En outre, le projet

permettra de concevoir des outils et du matériel de communication en vue de sensibiliser le public sur les abeilles indigènes et l'importance qu'elles revêtent, ainsi que de susciter le passage à l'action au moyen de la science citoyenne et de la participation communautaire.

**4. Cocher la ou les priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025 auxquelles donne suite le projet :**

- La propreté de l'air, du sol et de l'eau
- La prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin
- L'économie circulaire et la gestion durable des matières
- Les espèces et les écosystèmes communs
- Des économies et des collectivités résilientes
- L'application efficace des lois de l'environnement

**5. Indiquer de quelle manière la mise en œuvre du projet s'appuie sur des approches générales et stratégiques (c.-à-d. des solutions novatrices et efficaces et/ou l'inclusivité et la diversité en matière de mobilisation des intervenants et de participation du public [y compris les effets et les possibilités relativement au genre et à la diversité ainsi qu'aux jeunes]) :**

Le projet comporte de nouveaux outils afin de remédier au manque et à la disparité des données, car cela entrave la conservation des pollinisateurs. Ces outils exploitent les données disponibles pour mieux cibler les ressources permettant d'accroître le rendement en matière de conservation. Le projet comprend également une composante de participation communautaire et de communication qui permettra de déterminer les possibilités d'action et d'intendance avec les intervenants, et de sensibiliser ceux qui ne seraient pas conscients de l'importance que revêtent les abeilles indigènes à l'égard de leur environnement, de leurs moyens de subsistance et de leur bien-être.

**6. Expliquer comment le projet peut avoir une plus importante incidence grâce à la coopération trinationale :**

Les pollinisateurs ont une importance capitale pour la sécurité alimentaire et d'autres services écosystémiques, et chaque pays nord-américain a mis des activités en place afin de contrer leur déclin. Suivant l'exemple du fructueux modèle de collaboration de la Commission de coopération environnementale (CCE) sur la conservation des monarques, le projet constituera une première étape dans la mise en œuvre des recommandations qu'énonce le cadre nord-américain pour la conservation des pollinisateurs, et commencera par combler les énormes lacunes en matière de connaissances et d'informations en recourant à l'un des meilleurs moyens : l'action concertée. Compte tenu des défis que présentent la collecte de données et la surveillance des pollinisateurs dans les trois pays, il est possible de tirer parti des efforts nationaux en cours pour partager les connaissances et concevoir des outils novateurs afin de cibler adéquatement les activités de conservation. Le projet encouragera également

l'échange des enseignements tirés de la mise en place de protocoles de surveillance et de la science citoyenne sur la conservation des abeilles indigènes.

**7. Décrire de quelle façon le projet complète d'autres travaux menés à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements avec de tels travaux :**

Bien que divers travaux soient en cours sur les plans local et national en vue de soutenir la conservation des pollinisateurs au Canada, au Mexique et aux États-Unis, la collaboration trinationale a connu des limites jusqu'à présent, à l'exception des travaux exclusivement axés sur les monarches. Le précédent projet a permis de lancer le processus d'établissement d'une collaboration nord-américaine inclusive en ce qui a trait à la conservation des pollinisateurs, et le présent projet s'appuiera sur les stratégies et les lacunes en matière de connaissances que les intervenants ont relevées afin de soutenir et de conjuguer les efforts déployés à l'échelle locale et régionale.

**8. Indiquer de quelle manière le projet mobilise les spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET) ou les collectivités tribales, autochtones ou des Premières Nations, le cas échéant :**

En Amérique du Nord, il existe un ensemble diversifié de connaissances écologiques traditionnelles sur les pollinisateurs, notamment en ce qui concerne leur lien avec la production alimentaire. Au Mexique, les Mayas possèdent un vaste savoir ancestral sur la gestion des abeilles indigènes dont pourrait tenir compte ce projet. Les collectivités autochtones et locales seront également impliquées, le cas échéant, au cours de l'établissement de la portée du projet ainsi que de son calendrier d'exécution.

**9. Décrire la manière dont le projet mobilise de nouveaux publics ou partenaires, le cas échéant :**

Le projet mobilisera et incitera le grand public à agir sur le plan communautaire au moyen d'outils de communication accessibles et inclusifs pour l'informer des avantages environnementaux, sociaux et économiques que les abeilles indigènes présentent pour les collectivités, la production alimentaire et le fonctionnement des écosystèmes naturels.

**10. Énumérer les organismes ou les organisations partenaires qui participent à la mise en œuvre du projet, ainsi que d'autres organisations qui pourraient y participer ou en tirer parti, notamment au moyen d'efforts de diffusion, de collaborations ou de partenariats (p. ex., des organismes fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement, le milieu universitaire, des organisations non gouvernementales [ONG], le secteur privé, la société civile et les jeunes) :**

Organismes ou organisations responsables	Pays
Environnement et Changement climatique Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Parcs Canada	Canada

<i>Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité), Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas (Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées), Secretaría de Agricultura y Desarrollo Rural (Sader, ministère de l'Agriculture et du Développement rural)</i>	Mexique
<i>Fish and Wildlife Service (FWS, Service de la pêche et de la faune des États-Unis), United States Geological Survey (USGS, Commission géologique des États-Unis), Department of Agriculture (ministère de l'Agriculture)</i>	États-Unis
<b>Autres organismes ou personnes</b>	<b>Pays</b>
Organisations non gouvernementales	Canada, Mexique et États-Unis
Organismes provinciaux et étatiques	Canada, Mexique et États-Unis
Autorités locales, municipales et régionales	Canada, Mexique et États-Unis
Partenaires communautaires	Canada, Mexique et États-Unis
Spécialistes du milieu universitaire	Canada, Mexique et États-Unis

11. Dans le tableau ci-dessous, énoncer le ou les objectifs du projet, et indiquer les activités et les sous-tâches prévues pour les atteindre, les réalisations connexes, les résultats escomptés et la manière dont ils seront mesurés (évaluation du rendement), les bases de référence (si elles sont connues), les cibles à atteindre d'ici la fin du projet, l'échéancier et le budget :

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Échanger des stratégies afin d'organiser et de réaliser l'inventaire et la surveillance des abeilles indigènes en Amérique du Nord.</b>
<b>Activité 1</b> <b>Budget : 60 000 \$ CA</b>	L'échange de pratiques exemplaires pour l'inventaire et la surveillance des abeilles indigènes au moyen d'une nouvelle communauté de praticiens en Amérique du Nord.
<b>Réalisations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La tenue d'un atelier virtuel sur l'inventaire et la surveillance des abeilles indigènes avec des spécialistes nord-américains.</li> <li>- L'établissement d'un compte rendu de l'atelier comportant des études de cas, des protocoles et des pratiques exemplaires pour la surveillance des abeilles indigènes.</li> </ul>
<b>Résultats escomptés, évaluation du rendement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accès des praticiens aux informations nécessaires à l'élaboration de protocoles d'inventaire et de surveillance.</li> </ul>

	- La constitution d'une communauté de praticiens pour échanger les connaissances sur la surveillance des abeilles indigènes.	
<b>Base de référence (situation actuelle), si elle est connue</b>	- Des stratégies et des méthodes d'inventaire et de surveillance des abeilles indigènes dans certaines régions d'Amérique du Nord.	
<b>Cible (à la fin du projet)</b>	- La publication du compte rendu d'atelier comportant des études de cas, des protocoles et des pratiques exemplaires pour l'inventaire et la surveillance des abeilles indigènes.	
<b>Sous-tâche 1.1</b>	La tenue d'un atelier virtuel pour examiner, avec des spécialistes de toute l'Amérique du Nord, des études de cas, des protocoles en place et des points de vue concernant l'inventaire et la surveillance des abeilles indigènes.	Au milieu de 2022.
<b>Sous-tâche 1.2</b>	La mise sur pied d'une collection d'études de cas, de protocoles en place, de pratiques exemplaires et d'informations tirées de l'atelier qui servira de référence aux praticiens.	De la fin de 2022 au début de 2023.
<b>Activité 2 Budget : 247 000 \$ CA</b>	L'élaboration de stratégies et d'outils en vue d'organiser et de prioriser l'inventaire et la surveillance des abeilles indigènes au Canada, au Mexique et aux États-Unis.	
<b>Réalisations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La tenue d'un atelier, avec des spécialistes nord-américains sur les outils géospatiaux de prise de décision.</li> <li>- L'élaboration d'outils géospatiaux de prise de décision, dont l'outil national localisant la répartition des abeilles, mis à jour et adaptés aux besoins en Amérique du Nord.</li> <li>- L'établissement de priorités géospatiales pour l'inventaire et la surveillance des abeilles indigènes cartographiées dans chaque pays.</li> </ul>	
<b>Résultats escomptés, évaluation du rendement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La présentation des outils géospatiaux de prise de décision, dont l'outil national localisant la répartition des abeilles, aux spécialistes du Canada, du Mexique et des États-Unis.</li> <li>- La mise à jour des outils géospatiaux de prise de décision adaptés aux utilisateurs nord-américains.</li> <li>- L'examen et le choix de priorités géospatiales pour l'inventaire et la surveillance des abeilles indigènes.</li> </ul>	
<b>Base de référence (situation actuelle), si elle est connue</b>	- L'outil national localisant la répartition des abeilles qui est en cours d'élaboration en vue de l'utiliser aux États-Unis, et des outils géospatiaux pour localiser les pollinisateurs en cours d'élaboration au Mexique.	

<b>Cible (à la fin du projet)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'adaptation des outils géospatiaux de prise de décision aux utilisateurs nord-américains.</li> <li>- L'établissement de priorités pour l'inventaire et la surveillance des abeilles indigènes dans les trois pays.</li> <li>- L'utilisation des outils géospatiaux de prise de décision par au moins deux spécialistes par pays, dont l'outil national localisant la répartition des abeilles.</li> </ul>	
<b>Sous-tâche 2.1</b>	La tenue d'un atelier afin de présenter aux spécialistes nord-américains les outils géospatiaux de prise de décision, dont l'outil national localisant la répartition des abeilles, et d'explorer des fonctions élargies pouvant s'avérer utiles pour organiser les travaux d'inventaire et de surveillance.	À la fin de 2022.
<b>Sous-tâche 2.2</b>	Le soutien à la poursuite de la conception d'outils géospatiaux de prise de décision, dont l'outil national localisant la répartition des abeilles, au besoin.	Au début de 2023.
<b>Sous-tâche 2.3</b>	L'organisation d'un atelier en vue d'échanger sur les mises à jour des outils géospatiaux de prise de décision, dont l'outil national localisant la répartition des abeilles, et d'entreprendre la cartographie et l'établissement des priorités géospatiales pour chaque pays.	Au milieu de 2023.
<b>Sous-tâche 2.4</b>	La production d'un rapport sur la manière dont les outils géospatiaux de prise de décision, dont l'outil national localisant la répartition des abeilles, sont utilisés et exploités au cours des ateliers en vue d'établir des priorités géospatiales aux fins d'inventaire et de surveillance.	Du milieu à la fin de 2023.
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>Élaborer des outils et du matériel de communication pour susciter le passage à l'action.</b>	
<b>Activité 3 Budget : 190 000 \$ CA</b>	La communication des avantages environnementaux, sociaux et économiques que les abeilles indigènes présentent pour les collectivités, la production alimentaire et le fonctionnement des écosystèmes naturels.	
<b>Réalisations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des outils et du matériel de communication faisant valoir l'importance que revêtent les abeilles indigènes et les pollinisateurs en tant que bien public.</li> <li>- La mise à l'essai du matériel de communication dans trois collectivités.</li> </ul>	
<b>Résultats escomptés, évaluation du rendement</b>	La disponibilité des outils et du matériel de communication dans les trois langues pour faire connaître l'importance que revêtent les abeilles indigènes et les pollinisateurs en tant que bien public, et expliquer les mesures que la population peut prendre.	

<b>Base de référence (situation actuelle), si elle est connue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ensemble du matériel de communication sur les pollinisateurs disponible dans les trois pays.</li> <li>- Le fait que la sensibilisation du public est limitée au sujet des abeilles indigènes et des avantages connexes qu'elles offrent.</li> </ul>	
<b>Cible (à la fin du projet)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des outils et du matériel de communication faisant valoir l'importance des abeilles indigènes et des pollinisateurs sont à la disposition des intervenants.</li> <li>- Les publics cibles dans les collectivités pilotes sont davantage informés sur les abeilles indigènes et leur importance.</li> </ul>	
<b>Sous-tâche 3.1</b>	La tenue d'un atelier de planification avec le comité directeur du projet et les spécialistes compétents pour déterminer le public cible (p. ex. les producteurs, les jardiniers urbains et les collectivités adjacentes aux parcs nationaux), les principaux messages et les appels à l'action.	Au début de 2022.
<b>Sous-tâche 3.2</b>	L'élaboration de matériel de communication reposant sur l'information disponible afin de renseigner le public cible sur les pollinisateurs en tant que bien public, ainsi que sur l'existence des abeilles indigènes et leur importance pour la nature et la population.	Du milieu à la fin de 2022.
<b>Sous-tâche 3.3</b>	L'élaboration et la mise en œuvre du matériel de communication dans trois collectivités pilotes (une dans chaque pays).	Du début au milieu de 2023.

**12. Décrire les effets escomptés après le projet :**

<b>Effets escomptés (échéance : mois et année)</b>	<b>Évaluation du rendement en fonction des critères SMART*</b>
D'ici décembre 2025, une communauté de praticiens nord-américains disposera des connaissances et des références nécessaires pour élaborer des stratégies efficaces d'inventaire et de surveillance.	Données probantes indiquant que les praticiens des trois pays appliquent des stratégies novatrices d'inventaire et de surveillance.
D'ici décembre 2025, les praticiens auront les connaissances nécessaires pour utiliser un outil géospatial afin de prioriser et d'organiser les travaux de surveillance.	Données probantes indiquant que l'outil national localisant la répartition des abeilles sert à prioriser et à cibler les ressources de surveillance.

<p>D'ici décembre 2025, les collectivités et les partenaires utiliseront les outils de communication de la CCE afin de faire connaître l'importance des abeilles indigènes en tant que bien public.</p>	<p>Données probantes indiquant que les collectivités pilotes et les publics cibles sont mieux informés sur le bien public que représentent les abeilles indigènes.</p> <p>* SMART : spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel.</p>
---	---